



ASSOCIATION RENAISSANCE DU VIEUX LIMOGES

Siège social : 37, rue Adrien Tixier
87100 Limoges

Tél. : 05.55.79.69.93

www.rvl87.com - info@rvl87.com

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
et le décret du 16 août 1901

Association locale d'usagers agréée
en matière d'urbanisme

Copie à M^{me} le maire de Rilhac Rancon
M le Directeur Départemental
des Territoires

Monsieur Guillaume Guérin
Président de Limoges Métropole
19 Rue Bernard Palissy
87031 LIMOGES CEDEX 1

Limoges, le 7 mai 2024



Monsieur le Président,

Dans le cadre de l'agrément de Renaissance du Vieux Limoges comme association d'usagers en matière d'urbanisme, vous m'avez adressé le dossier de la révision allégée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de Rilhac-Rancon, et je vous en remercie.

En application du paragraphe C de l'article 2 de nos statuts, nous constatons que la révision envisagée consiste en la prise en compte d'une décision de justice, dans le but d'éviter les effets indésirables du retour à la situation réglementaire antérieure

Nous constatons que cette modification porte certes atteinte à une zone naturelle mais ne le fait que de manière très limitée. En conséquence, elle ne portera que de manière réduite atteinte au patrimoine naturel ou paysager de la commune ; en conséquence, nous émettons un avis favorable.

Copie est transmise à Madame le maire de Rilhac-Rancon et à Monsieur le Directeur des Territoires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.

Le président

Michel Toulet